



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 72703

Texte de la question

M. Alain Néri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des orthophonistes, qui souhaitent que soient rapidement prises les décisions nécessaires au déblocage de leurs dossiers. Il lui rappelle les attentes des orthophonistes : la promulgation rapide du texte de la révision du décret de compétence des orthophonistes, la promulgation rapide du texte de la refonte de la nomenclature des actes d'orthophonie et la demande de revalorisation de la lettre-clé AMO, bloquée depuis trois années maintenant, et il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour y répondre.

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72703

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 654